



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : ASSAINISSEMENT

Approbation du plan de zonage assainissement d'Hauteville-lès-Dijon

Conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat Mixte du Dijonnais (qui a été dissous le 31/12/2010 et dont les compétences ont été reprises par la Communauté d'agglomération dijonnaise), dans le cadre de la compétence assainissement, a décidé par délibération du 10 novembre 2006 d'engager une étude pour la réalisation du zonage d'assainissement de la commune d'Hauteville-lès-Dijon.

L'étude confiée au bureau d'études Safège a été soumise au Conseil Municipal d'Hauteville-lès-Dijon lors de sa séance du 5 octobre 2010.

Monsieur le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise a prescrit la mise en enquête publique du zonage d'assainissement de la commune d'Hauteville-lès-Dijon par arrêté n°2011-0036 du 19 avril 2011.

Enfin, par ordonnance n°E11000068/21 du 1^{er} avril 2011, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Francis GIRARD en qualité de Commissaire Enquêteur, pour le suivi de l'enquête publique qui s'est tenue en Mairie d'Hauteville-lès-Dijon du 23 mai 2011 au 2 juillet 2011 inclus.

Aucune observation particulière n'a été consignée dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur a émis dans son rapport en date du 21 juillet 2011 un avis favorable au zonage d'assainissement proposé à l'enquête publique avec les prescriptions suivantes:

- Zones d'assainissement collectif :

- le bourg est entièrement situé en zone d'assainissement collectif, ainsi que les futures zones urbanisables,
- la rue des Herbues,
- la rue de Messigny,
- la rue des Riottes.

- Zones d'assainissement non collectif :

Quatre sites de faible dimension regroupant une à deux habitations sont classés en assainissement non collectif.

- 1 habitation isolée rue de la Cagnée,
- 2 habitations isolées rue du Bas Velars,
- 2 habitations isolées rue de Messigny,
- 2 habitations isolées chemin du Moulin d'Ahuy.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de zonage d'assainissement de la commune d'Hauteville-lès-Dijon,
- **de demander** que la commune d'Hauteville-lès-Dijon intègre le plan de zonage d'assainissement dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune,
- **de préciser** que ce plan de zonage sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité.

Département de la Côte d'Or
Syndicat Mixte du Dijonnais

Commune de Hauteville-lès-Dijon

Carte de zonage d'assainissement collectif et non-collectif


Ind.	Date	Dessiné par	Modification	Vérfié par
	24/12	MV		HL

Fond de Plan dressé par :

NUMERO DE PLAN :	
NUMERO D'ETUDE	ECHELLE
QF010	1 / 5000
DATE	CHEF DE PROJET
20 juillet 2010	LOUVET H.



Agence de Dijon
4, rue de Cap Vert
21800 QUETIGNY
Tel : 03 80 46 16 69
Fax : 03 80 71 20 96



ZONAGE :

-  Collectif
-  Non collectif